

Table des matières

Introduction	7
Chapitre 1	
La réforme Borne-Macron 2022-2023, injuste et injustifiée	15
Une pénalisation des personnes les plus précaires	17
Le recul de l'âge de départ prolonge la période de précarité entre fin d'emploi et retraite	19
L'allongement de la durée de cotisation pénalise les carrières courtes	19
La décote, injuste, touche plus les femmes	21
Le minimum de pension à 85 % du SMIC : une promesse ancienne jamais tenue	21
La baisse en cours du niveau des pensions est plus grave pour les plus faibles pensions des femmes	22
La prise en compte de la pénibilité oublie les femmes	23
Chapitre 2	
Le système actuel et son évolution	25
Les inégalités de retraite entre les femmes et les hommes et leur évolution	32
Le montant des pensions	33
La durée de carrière	36

L'enjeu féministe des retraites

L'âge de départ en retraite.	37
Le minimum de pension.	37
Une réduction très lente des inégalités, de surprenantes projections du COR	38
La retraite, miroir grossissant des inégalités salariales	39
Un calcul qui défavorise les carrières courtes	39
Les dispositifs de solidarité bénéficient-ils davantage aux femmes ?.	41
La logique néolibérale des réformes depuis 30 ans	45
Le plafonnement des dépenses de retraite	46
Une tendance au renforcement de la contributivité	47
L'argument du vieillissement démographique.	49
La dégradation de la part des salaires dans la richesse produite	50

Chapitre 3

Les réformes depuis 1993 contrarient la réduction des inégalités	51
En 1993, la réforme Balladur : le début de la régression.	52
En 1996, les accords Agirc-Arrco organisent une baisse du « rendement » du point	54
En 2003, la réforme Fillon : l'apparition de l'argument du libre choix	55
La diminution des majorations de durée d'assurance pour les femmes fonctionnaires	57
Une apparition fugace du thème de l'égalité dans la justification des réformes de retraite	60
En 2008, après le secteur privé et le secteur public, c'est le tour des régimes spéciaux	61
En 2010, la réforme Woerth : un recours aux affirmations mensongères	62
Des affirmations fausses pour justifier le projet.	63
En 2010, une modification des majorations de durée d'assurance pour les femmes du secteur privé.	65
En 2013-2014, la réforme Touraine : des mesures – très limitées – annoncées pour les femmes	67
La validation de trimestres pour les petits temps partiels.	71
Une meilleure prise en compte de la maternité	73
Une refonte des majorations de pension pour enfants, annoncée... et reportée	76

Table des matières

En 2015, l'accord Agirc-Arrco: l'inauguration d'un bonus-malus, nommé coefficient de solidarité	77
En 2019, la réforme Macron-Delevoe:	
un tour de passe-passe sur l'âge du taux plein	80
Un nouvel « âge du taux plein » ou âge d'équilibre	84
Une communication résolument mensongère vis-à-vis des femmes	85
Le système actuel et le système projeté	88
La majoration envisagée de 5 % par enfant reproduit le même défaut qu'actuellement.	90
La pension de réversion: un recul sous différents aspects . . .	91
Un cap symbolique a été franchi dans la régression	94
La montée progressive de la question des retraites des femmes dans le débat public et les mobilisations	95
Des avancées à partir de 2010.	97
Les limites de ces avancées	101
Des jalons pour la suite	104
Chapitre 4	
Retraite des femmes, un enjeu de société	109
Quel modèle d'égalité entre les femmes et les hommes?	113
Quels droits familiaux en cohérence avec l'égalité entre femmes et hommes?	117
Le dilemme des droits familiaux	118
Refonder les majorations pour enfants pour les rendre forfaitaires et unifiées	120
Quelle fonction pour la pension de réversion dans une société égalitaire?	122
Évolution de la conjugalité	123
Une logique de la réversion à clarifier	124
Renforcer les droits propres à une pension	129
Un calcul de la pension ne discriminant pas les carrières courtes	130
Pour une suppression de la décote.	130
Une durée de carrière cohérente avec la durée moyenne réalisée.	131
Une évolution semblable des niveaux de vie en activité et à la retraite	132

L'enjeu féministe des retraites

En amont de la retraite, lever les obstacles à l'emploi des femmes	133
Intégrer l'emploi des femmes en tant qu'objectif	133
Développer l'accueil de la petite enfance	137
Améliorer le congé parental et le congé paternel	139
Une fiscalité ne défavorisant pas l'activité des femmes	142
Le quotient conjugal est un frein identifié à l'activité des femmes	144
Abroger le quotient conjugal, passer à un mode d'imposition séparée.	145
L'égalité entre les femmes et les hommes « paie ».	148
Pour une égalisation des taux d'activité	149
Pour une égalisation des salaires.	151
Revalorisation des métiers à dominante féminine, une urgence sociale.	153
La valorisation de l'économie du soin et du lien social renverse la hiérarchie des valeurs	155
Poser la question du mode de vie, de la durée et du sens du travail	157
La réduction collective du temps de travail, un levier pour l'égalité	158
Pour une réorientation radicale de l'économie	159
Poser la question du sens du travail	160
Partage de la richesse produite, un débat démocratique	161
Conclusion	165

Annexes

Annexe 1	
Présentation des éléments d'un système de retraites	171
Annexe 2	
Glossaire	177
Annexe 3	
Femmes et retraites: nous sommes toutes et tous concernés!	181

Table des matières

Annexe 4	
Les femmes vont continuer à payer le prix fort! .	197
Annexe 5	
Évaluation de l'apport de la majoration de la durée d'assurance sur un cas type.	203
Annexe 6	
La pension de réversion, différentes modalités selon les régimes.	205
Annexe 7	
Une comparaison des pensions de réversion dans le système actuel et dans le projet Delevoye	207